

AVIS PUBLIC
Promulgation du règlement n° 1046

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement n° 1046 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été adopté par le Conseil municipal le 14 mars 2023.

Le règlement n° 1046 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 4^e jour du mois d'avril 2023.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N.
Directrice du service du greffe et greffière